

L'écho de la Vallée

BAILLEVAL • CAUFFRY • LABRUYÈRE • LAIGNEVILLE • LIANCOURT • MOGNEVILLE • MONCHY SAINT-ÉLOI • RANTIGNY • ROSOY • VERDERONNE

une rentrée studieuse

le budget

Page 4



Page 8

La Vallée dorée sur la toile !



Page 7

Distribution des sacs de précollecte



Page 6

Opération bouchons !



Page 5

Le Sous-Préfet de Clermont à la Vallée dorée

Éditorial

L'année 2003 se veut une année de renforcement et d'évolution pour notre communauté de communes.

Cette fin de vacances marque non pas une reprise, mais la continuité de nos actions. Je profite de la parution du numéro quatre de « l'Écho de la Vallée » pour réaffirmer une nouvelle fois mon engagement total dans la conduite des projets et des réalisations que nous avons induits depuis toutes ces années. L'arrivée des deux nouvelles communes n'a pas atténué la motivation et la solidarité de chacun dans les objectifs que nous nous étions fixés.

Je peux affirmer sans ambiguïté que le travail effectué imprimera sur le long terme notre volonté commune de renouveler et de rajeunir l'image du service public auquel nous tenons tant et dans lequel nous nous investissons sans compter, gérant de manière citoyenne tous les jeux de contraintes auxquels nous sommes soumis.

Nous mettons en œuvre, depuis quelques mois déjà, l'étude et la réalisation de grands travaux : plans de rénovation des réseaux pour la distribution de l'eau, nouveaux ouvrages (château d'eau, station de déferrisation), réhabilitation des canalisations vieillissantes d'adduction, séparation des eaux pluviales et des eaux usées, construction d'une nouvelle station d'épuration et d'une déchetterie.

Autre innovation : c'est avec plaisir que nous mettons à votre disposition, dès le 1^{er} octobre, le site Internet «ccl-valleedoree.fr». Soucieux d'être toujours plus proche de vous, vous y trouverez tous les moyens et les renseignements nécessaires pour communiquer aisément avec votre communauté de communes.

Ne perdons pas de vue que nous construisons l'avenir : tous ensemble, nous devons nous engager à demeurer vigilants et exigeants. C'est avec des progrès continus et soutenus que la communauté de communes pourra vous offrir des prestations sans cesse améliorées, afin de pérenniser un service public pour les générations futures.

Je tiens donc sincèrement à remercier les élus et les membres du personnel de la Vallée dorée qui se sont impliqués avec volonté et efficacité pour le meilleur fonctionnement de notre structure intercommunale.

James Emrot,

Président de la Communauté de Communes du Liancourtois



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LIANCOURTOIS

*L'Écho de la vallée est une publication
de la Communauté de Communes du Liancourtois*

1, rue de Nogent, 60290 Laigneville

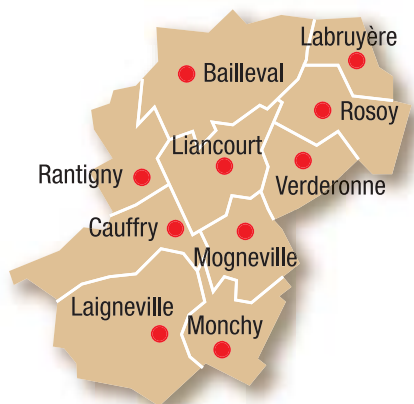
Tel. 03 44 73 89 10 - Fax 03 44 73 89 11

Email : com.com-liancourtois@wanadoo.fr

Rédaction, photographies et mise en pages :

Service Communication de la Vallée dorée

Imprimé par SMI - Clermont - Tirage : 9.000 exemplaires



Le conseil communautaire

BAILLEVAL

3 délégués

Gérard HUMBERT, *maire*;
Thierry DEJONCKHEERE; Olivier FERREIRA.

CAUFFRY

4 délégués

Alain PETIGNY, *maire*;
André BLED; Jean-Pierre LEDRU;
Claude PERSANT.

LABRUYÈRE

2 délégués

Alain CREVITS, *maire*;
Jean-Louis MIDOUX.

LAIGNEVILLE

5 délégués

Jean-Marie DELAPORTE, *maire*;
Marcel MASSY; Alain MARECHALLE; Irène
PAGNOD-ROSSIAUX; Alphonse TIRAND.

LIANCOURT

8 délégués

Roger MENN, *maire*; Michèle ABADIE;
Valérie DOYEN; William GELIG;
Adeline MESTRE; René NICAISE;
Fanny SCHOTTER; Renaud SERGENT.

MOGNEVILLE

3 délégués

Lionel DUCHATEL, *maire*; Jean-Pierre
THIBAULT; Casimir SZEPIZDYN.

MONCHY SAINT-ÉLOI

4 délégués

James EMROT, *maire*; Alain BOUCHER;
Bruno CHORON; Hervé PAILLARD.

RANTIGNY

4 délégués

Michel BANCE, *maire*;
Bernard DEMOLLIENS; Claude
DEVIMEUX; Pierre LABORDE.

ROSOY

2 délégués

Gérard LAFITTE, *maire*; Vincent GUÉRY.

VERDERONNE

2 délégués

Gérard DEGLETAGNE, *maire*;
Bernard GUERRE.

Fonctionnement & compétences

Le Bureau

Président : James EMROT

Premier vice-président : Lionel DUCHATEL

Second vice-président : Alain CREVITS

Membres :

Michel BANCE, Claude PERSANT, Alain MARECHALLE.

Les Commissions

Président des commissions : James EMROT

EAU POTABLE :

Vice-président : Alain MARECHALLE.

Membres : Michèle ABADIE, Alain BOUCHER,

Alain CREVITS, Claude DEVIMEUX,
Gérard HUMBERT, Jean-Pierre LEDRU,
Jean-Pierre THIBAULT, Gérard DEGLETA-
GNE.

ASSAINISSEMENT, EAUX PLUVIALES

ET FOSSÉS COMMUNAUX :

Vice-président : Michel BANCE.

Membres : Alain CREVITS, Gérard HUMBERT,

Marcel MASSY, René NICAISE,
Hervé PAILLARD, Claude PERSANT,
Jean-Pierre THIBAULT, Vincent GUÉRY,
Gérard DEGLETAGNE.

ENVIRONNEMENT-DÉCHETS :

Vice-président : Hervé PAILLARD.

Membres : Bernard DEMOLLIENS,

Lionel DUCHATEL, Olivier FERREIRA,
William GELIG, Jean-Louis MIDOUX,

Claude PERSANT, Alphonse TIRAND,
Gérard LAFITTE, Bernard GUERRE.

PISCINE - CENTRE SPORTIF ET SOCIO-ÉDUCATIF CHÉDEVILLE

Vice-président : Pierre LABORDE.

Membres : Bruno CHORON,

Thierry DEJONCKHEERE,
Jean-Louis MIDOUX,
Irène PAGNOD-ROSSIAUX, Alain PETIGNY,
Renaud SERGENT, Casimir SZEPIZDYN,
Vincent GUÉRY, Bernard GUERRE.

APPELS D'OFFRES,

JURY ET AUTRES CONCOURS* :

Titulaires : Gérard HUMBERT.

Alain BOUCHER, Jean-Louis MIDOUX,
René NICAISE.

Suppléants : Jean-Pierre LEDRU,

Pierre LABORDE, Marcel MASSY,
Jean-Pierre THIBAULT, Valérie DOYEN.

* Cette commission est en attente de l'élection de
nouveaux membres courant septembre 2003.

«La Vallée dorée», communauté de communes du Liancourtois, a désormais intégré les compétences obligatoires concernant les études en développement économique et les aménagements de son territoire.

Exploitation en régie :

- des services de l'eau et de la collecte des déchets,
- des installations de la piscine intercommunale,

Environnement :

- un projet de création de déchetterie est en cours de réalisation sur un terrain proche des bâtiments de la CCL à Laigneville.

Activités sportives et socio-éducatives :

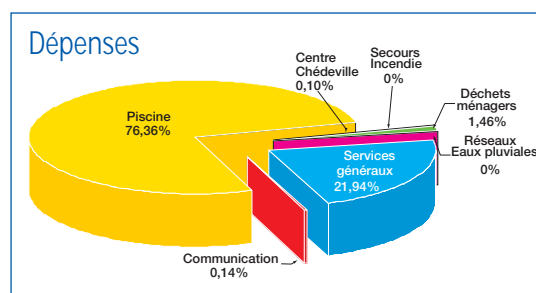
- gestion complète de la piscine «la Vallée dorée»,
- aménagement du centre sportif et socio-éducatif «Chédeville».

Dépenses & recettes 2002

Budget principal

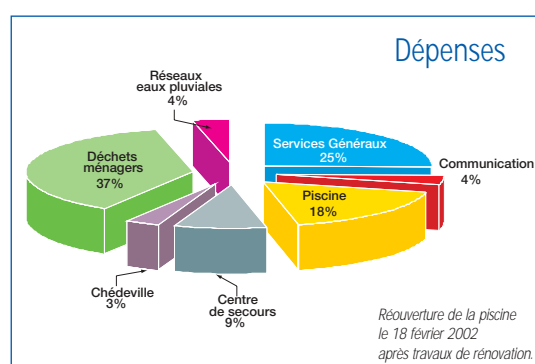
| Dépenses Investissements | Services généraux | Communication | Piscine | Secours incendie | Chédeville | Déchets ménagers | Réseaux eaux pluviales | Totaux |
|--------------------------------|-------------------|-----------------|---------------------|------------------|-----------------|------------------|------------------------|---------------------|
| Compte résultat | 33 929,88 | | | | | | | 33 929,88 |
| Remboursements emprunts | 136 737,27 | | | | | | | 136 737,27 |
| Logiciels | 828,72 | | | | | | | 828,72 |
| Matériel Incendie | 4 567,84 | | | | | | | 4 567,84 |
| Matériel et outillage | 27 007,13 | | 22 578,49 | | 4 016,97 | 46 051,34 | | 99 653,93 |
| Matériel bureau & informatique | 46 516,52 | 4 775,62 | 10 454,54 | | | 4 822,27 | | 66 568,95 |
| Mobilier | 41 460,10 | | 9 080,02 | | | 5 926,66 | | 56 466,78 |
| Matériel de transport | 15 811,67 | | | | | | | 15 811,67 |
| Autres immob. Corporelles | 14 316,76 | 844,01 | 60 904,88 | | | | | 76 065,65 |
| Constructions | 534 568,63 | | 2 875 994,68 | | | | | 3 410 563,31 |
| TOTAUX | 855 744,52 | 5 619,63 | 2 979 012,61 | 0,00 | 4 016,97 | 56 800,27 | 0,00 | 3 901 194,00 |

| Recettes | |
|------------------------------|---------------------|
| Fonds de compensation TVA | 53 987,69 |
| Subventions département | 1 272 564,00 |
| Emprunts | 835 602,00 |
| Amortissement immobilisation | 226 349,40 |
| Immobilisation en cours | 1 512 690,91 |
| TOTAUX | 3 901 194,00 |



| Dépenses Fonctionnement | Services généraux | Communication | Piscine | Secours incendie | Chédeville | Déchets ménagers | Réseaux eaux pluviales | Totaux |
|---------------------------------|---------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|---------------------|------------------------|---------------------|
| Charges à caractère général | 245 240,44 | 115 291,87 | 189 372,61 | | 35 945,20 | 1 110 316,12 | 168 240,09 | 1 864 406,33 |
| Charges de personnel | 374 719,92 | 28 175,72 | 629 572,77 | 18 464,08 | 113 823,43 | 605 706,71 | 0,00 | 1 770 462,63 |
| Autres charges gestion courante | 67 733,94 | 33,00 | 3 042,37 | 406 324,22 | | 1 160,44 | | 478 293,97 |
| Dotations aux amortissements | 226 349,40 | | | | | | | 226 349,40 |
| intérêts emprunts et dettes | 236 355,28 | | | | | | | 236 355,28 |
| TOTAUX | 1 150 398,98 | 143 500,59 | 821 987,75 | 424 788,30 | 149 768,63 | 1 717 183,27 | 168 240,09 | 4 575 867,61 |

| Recettes | |
|----------------------------------|---------------------|
| Excédent antérieur reporté | 809 784,35 |
| Impôts et taxes | 2 739 244,00 |
| Dotations, subv., participations | 1 253 818,65 |
| Produits exceptionnels | 35 804,07 |
| Produits des services (piscine) | 256 363,44 |
| TOTAUX | 5 095 014,51 |
| Excédent à reporter | 519 146,90 |
| RECETTES | 4 575 867,61 |



Eau : pourquoi une augmentation?

La dernière augmentation du prix de l'eau nécessite quelques explications indispensables qui se veulent loin d'être une justification tardive.

En 1997, le conseil districale, sur proposition de son Président, s'était engagé à ne pas augmenter l'eau sur une période de cinq années. Cette promesse a été respectée, et même au-delà.

Aujourd'hui, pour continuer à assurer les besoins du service, certaines dépenses sont indispensables :

- recrutement de personnel technique qualifié et compétent, étant à même d'assurer les astreintes 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, capable d'intervenir rapidement et efficacement en tout point de notre territoire;

- assurer en régie les travaux d'entretien et de rénovation pour les remplacements de canalisations vieillissantes et les réalisations des extensions de réseau rendues nécessaires par le développement des communes adhérentes;

- pourvoir au remboursement des emprunts contractés pour les gros investissements.

Toutes ces opérations doivent être conduites avec pour objectif de toujours approvisionner nos administrés en eau potable de très bonne qualité.

La consommation a baissé en quantité de 4,50% sur un an. De ce fait, le financement direct assuré par le paiement de vos factures a amené une forte baisse des recettes du budget consacré au traitement et à la distribution de l'eau potable, alors que les frais d'exploitation n'ont pas baissé, amenant inévitablement un déséquilibre budgétaire.

Pour conserver toute les capacités de notre service public, pour pérenniser des prestations de qualité et assurer nos engagements auprès de nos concitoyens, et en tenant compte des contraintes budgétaires, nous avons été dans l'obligation d'augmenter le prix du mètre cube d'eau de 33 centimes d'Euro, hors taxes et hors traitement des eaux usées. Ce prix a été fixé à 1,18 Euros hors taxes à compter du 10 avril 2003.

La qualité de l'eau

Tous les prélèvements et contrôles sanitaires démontrent l'excellente qualité chimique et bactériologique de l'eau fournie par la Vallée dorée. Elle peut donc être consommée sans aucune arrière-pensée. Si le mètre cube d'eau potable à votre robinet revient à 3,14 Euros TTC, les mille litres d'eau de source achetés dans le commerce reviennent à 110 Euros et l'eau minérale à 290 Euros. En moyenne, notre consommation journalière est de 1,5 litre d'eau de boisson par personne, soit pour un an 547 litres. En effectuant un rapide calcul, on peut facilement faire des économies non négligeables en consommant «l'eau du robinet!».

Le Sous-Préfet en visite...



Le mardi 1^{er} Juillet, le Sous-Préfet de Clermont, Daniel Rouhier s'est rendu à la Vallée dorée pour une visite de travail.

Guidé par James Emrot, Président de la CCL, Jean-Marie Lavoisier, Directeur général des Services et Denis Derebergue, Directeur du département Eau et Assainissement, le sous-préfet a visité les locaux administratifs, le département Environnement-Déchets et le service de l'Eau et de l'Assainissement.

Il a découvert le terrain où sera implantée la future déchetterie, ancienne cantine des établissements Desnoyers à Laigneville.

La visite s'est poursuivie à la piscine où, avec les explications de Philippe Pioche, directeur, il a pu apprécier la qualité des travaux de rénovation.

Il a vu ensuite le château d'eau de Liancourt, celui de Labruyère ainsi que les forages, les stations de pompage, de déferrisation, puis les sites où seront implantés le nouveau château d'eau et la future station de déferrisation.

Le parcours s'est terminé par la station d'épuration de Monchy Saint-Éloi.

Il est reparti visiblement satisfait de cette après-midi qui lui a permis d'apprécier les compétences de notre Communauté de Communes.

James Emrot au CNAM



Le vendredi 13 juin, le président James Emrot était invité à une conférence-débat sur «la médiation dans la cité» au Conservatoire National des Arts et Métiers, à Paris.

Ce colloque, sous l'égide de la Fédération des Médiateurs, avait pour but de sensibiliser le public à la gestion des conflits au quotidien, à l'évolution de la justice de proximité et à l'équité dans l'accès au droit, en invitant de grands témoins à venir débattre.

L'allocution de James Emrot, pointant sur le côté social de ces nouvelles orientations a insisté sur l'implication des élus et des décideurs sociaux pour que cette démarche soit mise en œuvre le plus rapidement possible. Il a souhaité qu'ils impliquent tous leurs moyens en direction de cet objectif afin de rester à l'écoute de tous, d'être au service des citoyens avec les égards, la considération et le respect qui leur est dû.

5.740 kilos de bouchons



L'association «un bouchon, un sourire», collecte les bouchons des bouteilles en plastique pour acheter aux handicapés des fauteuils roulants et financer le fonctionnement d'un orphelinat à Madagascar.

Sous l'impulsion du département Sensibilisation à l'Environnement, les élèves des écoles primaires de la CCL se sont rapidement impliqués dans la collecte et, en un peu plus d'un an, ils ont rempli plus de 1.000 sacs de 100 litres avec les bouchons des bouteilles d'eau minérale, de lait et de soda. Les sacs une fois remplis, nous avons effectué nous-mêmes le ramassage; ils ont été stockés dans le garage, au siège de Laigneville.

Le 12 juin 2003, deux classes de Liancourt et de Monchy Saint-Éloi se sont donné rendez-vous à la Vallée dorée. Puis tous ont fait la chaîne – élèves, instituteurs, élus, personnel de la CCL – pour charger le camion.

Celui-ci est parti vider son chargement dans les locaux de la société Ecoplast à Brenouille, qui a pesé 5,74 tonnes de bouchons. A environ 76 Euros la tonne, ce sont 436,24 Euros qui seront reversés directement à l'association «un bouchon, un sourire».

Au 30 avril 2003, sur toute la France, il a été collecté 3.067 tonnes depuis la mise en place de cette opération.

Si vous voulez en savoir plus sur la collecte des bouchons et sur cette association, vous pouvez vous connecter sur le site «bouchonsd'amour.com».



Quoi de neuf à la piscine?

La canicule de cet été n'aura pas eu, bien heureusement, que des effets négatifs. Les usagers de la piscine venus en grand nombre sont la preuve formelle de la qualité des prestations offertes.

Le public venu chercher la fraîcheur durant les mois de juillet et août a retrouvé cette eau qui faisait tant défaut. De mémoire de directeur, on n'avait jamais vu une telle affluence! Nous avons enregistré 26.569 entrées sur ces deux mois, soit une augmentation de la fréquentation de 37,07%.

Le nouveau dépliant reprenant tous les horaires (périodes scolaires et petites vacances) et les renseignements pratiques est à votre disposition à la piscine, à la Vallée dorée et sur notre site Internet ccl-valleedoree.fr.

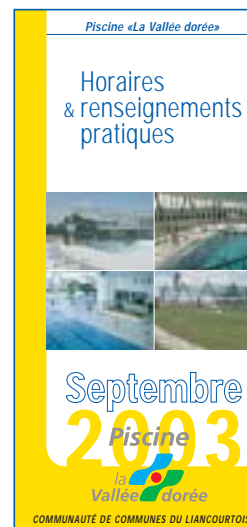
Vous pouvez joindre la piscine par Email à

piscinelavalleedoree@wanadoo.fr

Renseignements et inscriptions pour les activités de la piscine :

Av. du G^{al} de Gaulle, 60140 Liancourt

03 44 73 86 35



Curage des fossés

Afin de pallier les engorgements en cas de fortes précipitations, la première campagne de curage a débuté. Elle comprend les exutoires de la Brèche sur les territoires de Laigneville, Cauffry (Soutraine) et Rantigny (le ru Rayon, avec la mise en place d'une vanne de régulation). La deuxième campagne comprendra sur Liancourt : la rue des abattoirs, le fossé perpendiculaire rejoignant la Beronnelle en amont de la rue Albert 1^{er}; sur Mogneville : poursuite du curage du fossé vers le marais de Monchy; sur Bailleval : le fossé du Marais au niveau de l'allée des Frènes. Le montant de ces travaux s'élève à 45.000 €.



La bonne pratique du tri sélectif

Vers un objectif de 50%

Trier ou payer (suite...)

Dans notre précédent numéro, nous vous avons informés qu'à partir de 2003 les subventions versées ne seraient plus basées sur la quantité de déchets collectés mais sur la qualité du tri...

Pour compléter cette information, voici quelques conseils précis pour améliorer le tri sélectif...

Pour parvenir à notre objectif de recyclage de 50% de déchets, nous devons respecter certaines consignes :

Dans le bac bleu :

- pas de sacs en plastique,
- mieux compacter les corps creux,
- écraser les bouteilles en plastique,
- aplatir les briques et les cartons,
- lier les cartons volumineux mis à plat et les déposer à côté du bac.
- pas de flacons, ni de petits pots en verre.

Dans le bac jaune :

- pas de sacs en plastique,
- ôter la pellicule en plastique des publicités ou des magazines,
- pas d'enveloppes, la colle ne se recycle pas,
- pas de papiers teintés dans la masse,

Dans les deux cas, n'imbriguez pas les emballages différents, aucun déchet fermentescible glissé dans les emballages à recycler,

Dans le bac vert :

- aucun déchet de jardin.

Parmi les erreurs de tri les plus fréquemment constatées, on trouve le polystyrène glissé avec les emballages plastiques, les sacs de supermarché déposés dans le bac vert et les emboîtages de déchets différents.

Pensez-y et soyez attentifs. Ce n'est qu'à ce prix que nous parviendront à notre **OBJECTIF 50** et à réguler les coûts.

(à suivre...)

Le sac de précollecte



Mis à la disposition de l'habitat collectif depuis le mois de juin 2003, ce nouvel outil doit parfaire le tri sélectif, dont l'amélioration reste une préoccupation majeure de la Vallée dorée.

Depuis quelques mois, les responsables de la commission Environnement-déchets planchaient sur l'amélioration du tri sélectif dans l'habitat collectif.

Leur souci principal portait sur les méthodes à instaurer pour que les habitants des immeubles, eux-aussi, puissent avec facilité porter leurs déchets dans les locaux réservés et les répartir à l'intérieur des bacs correspondants.

La solution retenue s'est déclinée en deux points distincts :

1. mettre en place des sacs de précollecte distribués à tous les foyers vivant en habitat vertical,
2. poser sur les conteneurs des opercules destinés à éviter les erreurs de tri.

Ce sont donc 1.400 sacs qui ont été distribués au cours du mois de juin en porte à porte. 700 bacs ont été operculés par le département Environnement-Déchets et répartis dans les quatre communes comportant des habitats collectifs : Cauffry, Laigneville, Liancourt et Rantigny.

A raison d'un exemplaire par foyer, ces sacs sont disponibles sur demande pour les nouveaux arrivants et sont échangés après usure auprès de **SVP Collecte au 03 44 73 84 02** ou sur la messagerie svpcollecte@ccl-valleedoree.fr.

Les bacs operculés





Mode d'emploi : ccl-valleedoree.fr

Soucieuse comme toujours d'être à l'écoute et au service des 22.000 habitants de son territoire, la Vallée dorée a choisi de mettre à leur disposition un site à vocation essentiellement pratique.

Depuis le début de l'année, le service Communication œuvre à la réalisation du site Internet de la Communauté de Communes du Liancourtois : le 1^{er} octobre 2003, la Vallée dorée sera « on line ».

En quelques clics de souris, vous aurez la possibilité de tout connaître sur votre Communauté de Communes : son fonctionnement, ses services, ses compétences.

L'accueil :

La présentation du site a été conçue de manière simple et classique, en évitant au maximum les déplacements avec les ascenseurs situés à droite de l'écran, appelés « scrolls » en jargon informatique. Nous avons opté, afin de faciliter le repérage et la lisibilité, pour des pages de la taille d'un écran, en respectant la règle des « trois clics » : donc, pas de parcours du combattant pour retrouver l'information que vous recherchez ! Sur le côté gauche, sept boutons verts « clicables » pointant vers les principaux chapitres.

La Vallée dorée

Ce chapitre est consacré à la présentation de la Vallée dorée, sa situation géographique et à un bref aperçu historique.

Les communes

Pour chacune des dix communes, nous avons décliné les informations essentielles : adresse des mairies, téléphone, fax, etc. Vous y trouverez aussi les jours de collecte des divers déchets : ordures ménagères, papiers, cartons et emballages, déchets verts, encombrants, et la localisation des points verres.

Nos compétences

Toutes les activités de votre communauté de communes y sont regroupées : le département Environnement-Déchets; le département Eau potable, Assainissement et Eaux pluviales; la piscine, avec les horaires, les tarifs et ses diverses activités, le Centre Chédeville...

Nos publications

Les diverses publications de la CCL sont archivées dans ce chapitre : anciens et nouveaux numéros de l'Écho de la Vallée, le calen-

drier de collecte, l'aide mémoire pour le tri sélectif, le guide de tri complet, le fascicule concernant la collecte des déchets verts : bref, vous ne pourrez plus rien ignorer de la collecte sélective, puisque toutes les informations indispensables y sont regroupées!...

Nous contacter

Sur la partie gauche de la page d'accueil de ce chapitre figurent les coordonnées des divers services. Sur la partie droite, des liens et des formulaires ont été établis pour que vous puissiez, à partir de votre ordinateur, ou nous envoyer des messages, nous poser des questions, ou effectuer des demandes de sacs pour les déchets verts, de sacs de précollecte pour l'habitat collectif, demander de nouveaux bacs ou une réparation de ceux-ci.

Nous vous souhaitons une bonne « navigation ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et de vos suggestions!

